

**Conditions requises pour participer au séminaire de formation
à la fonction d'observateur électoral de longue durée**

- Etre titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur dans des domaines en lien avec l'observation électorale, notamment les sciences politiques et sociales, le droit, les relations internationales ou avoir une expérience professionnelle dans ces domaines
- Avoir participé à des missions d'observation électorale de l'Union européenne ou d'autres organisations internationales pratiquant l'observation électorale, au minimum deux fois en tant qu'observateur de courte durée ou au moins 1 en tant qu'observateur de longue durée
- Maîtrise courante de l'anglais